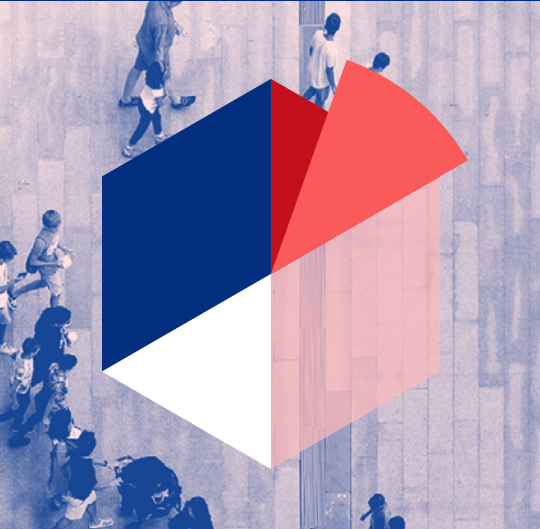


5,8 millions d'entreprises : une croissance qui s'amoinde sous l'effet de l'augmentation des cessations

Insee Première • n° 2097 • Avril 2026



En 2023, le nombre d'entreprises marchandes et économiquement actives atteint 5,8 millions dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Le parc d'entreprises continue de croître vivement (+4,1 %), quoiqu'un peu moins rapidement qu'en 2022 (+4,8 %). Ce ralentissement vient d'une augmentation des cessations : le taux de sortie passe de 11,1 à 11,7 % entre 2021 et 2022, tandis que le taux d'entrée est de 15,8 % en 2023 comme en 2022. Cette hausse du taux de sortie concerne surtout les sociétés et entreprises individuelles classiques, et parmi elles tout particulièrement celles relevant des secteurs du commerce, de l'hébergement-restauration et de la construction.

La forte progression du nombre d'entreprises économiquement actives continue d'être tirée par la vitalité des micro-entrepreneurs (+6,5 %), qui représentent désormais un tiers des acteurs économiques. À l'inverse, le nombre d'entreprises individuelles classiques continue de baisser (-0,4 %). Le nombre de sociétés croît quant à lui de 4,6 %. Ces dernières se distinguent par des taux de survie élevés. Ainsi, les sociétés affichent un taux de survie à 9 ans de près de 60 %, contre un tiers seulement pour les micro-entrepreneurs.

En 2023, le nombre d'**unités légales** marchandes et productives (dites « entreprises » dans la suite du texte) **économiquement actives** atteint 5,8 millions dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services [Morello, Morvan, 2025] ► **figure 1**. Ce nombre continue de croître vivement, mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes : +4,1 % en 2023, après +4,8 % en 2022 et +8,1 % en 2021, c'est l'évolution la plus faible observée depuis 2018. Cette évolution annuelle reste toutefois supérieure à la tendance observée sur la période 2014-2017 (+2,6 % en moyenne annuelle). En 2023, 870 000 entreprises sont actives alors qu'elles ne l'étaient pas l'année précédente (dont 760 000 **créations économiques**), tandis que 640 000 entreprises étaient actives en 2022 mais ne l'étaient plus en 2023 (dont 600 000 sont des **cessations économiques** ou des **désactivations**). Les autres **entrées** et **sorties** correspondent en majorité à des créations ou cessations par reprise, pouvant être liées à des restructurations d'entreprises.

Ce ralentissement est lié à l'augmentation du nombre d'entreprises cessant d'être actives (actives une année et qui ne le sont pas l'année suivante). En effet, le **taux d'entrée** est le même que l'année précédente, de 15,8 %, tandis que le **taux de sortie** s'établit en 2022 à 11,7 %, alors qu'il était de 11,1 % en 2021, et de l'ordre de 10 % les années précédentes.

Cette hausse du taux de sortie en 2022 concerne peu les **micro-entrepreneurs**, mais plutôt les **sociétés** et **entreprises individuelles classiques**. Pour ces deux types d'entreprises, plus de la moitié de la hausse des sorties provient des secteurs du commerce, de l'hébergement-restauration ou de la construction.

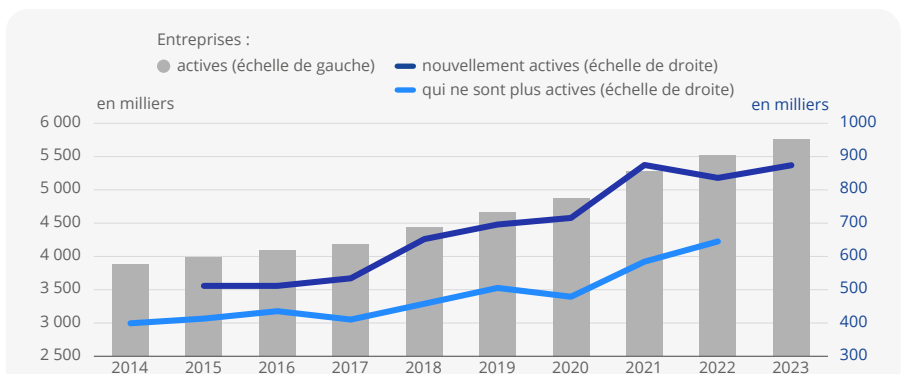
Entreprises individuelles classiques : baisse dans le commerce, hausse de l'industrie

Le nombre d'entreprises individuelles classiques économiquement actives est en

légère baisse. Il s'élève à 1,2 million en 2023, soit une baisse de 0,4 % par rapport à 2022 (après -0,1 % l'an passé) ► **figure 2**. Cette baisse est un peu plus faible que celle observée les années précédentes (-1,1 % par an en moyenne entre 2014 et 2021). Les entreprises individuelles classiques contribuent à une modification du stock total à hauteur de -0,1 point (sur une augmentation totale de +4,1 points).

Le nombre d'entreprises individuelles classiques s'établit à 110 000 dans le secteur du commerce, soit une baisse annuelle de 6,7 %. Ce secteur est le principal contributeur au stock

► 1. Évolution du nombre d'entreprises actives entre 2014 et 2023



Lecture : En 2023, 5 755 200 entreprises sont actives, soit une hausse de 230 000 entreprises par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par 873 900 entreprises nouvellement actives et par 644 800 entreprises qui ont cessé de l'être.

Champ : France, entreprises productives et marchandes dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE).

► 2. Nombre d'entreprises et évolution par secteur d'activité en 2023

Secteur d'activité	Effectif (en milliers)				Évolution 2023/2022 (en %)			
	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Sociétés	Ensemble	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Sociétés	Ensemble
Industrie manufacturière, industrie extractive et autres	48,7	134,2	174,9	357,8	8,3	8,2	2,3	5,2
Construction	76,8	209,3	355,4	641,5	-4,4	5,0	2,5	2,4
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	110,7	229,5	451,8	791,9	-6,7	3,6	1,1	0,6
Transports et entreposage	34,4	89,4	80,7	204,5	-1,1	-3,6	3,3	-0,5
Hébergement et restauration	42,9	50,1	232,7	325,8	-3,7	6,4	7,4	5,6
Information et communication	9,6	99,6	122,2	231,4	4,3	9,7	5,6	7,3
Activités financières et d'assurance	13,7	9,2	253,5	276,4	0,4	0,1	7,9	7,2
Activités immobilières	102,7	40,1	220,0	362,8	-2,6	1,8	5,4	2,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	115,7	293,0	374,7	783,4	2,3	2,8	6,6	4,5
Activités de services administratifs et de soutien	27,3	158,7	174,1	360,2	0,5	17,5	6,6	10,6
Enseignement	28,9	167,9	45,1	241,9	-1,0	8,8	4,3	6,7
Santé humaine et action sociale	433,5	97,0	62,6	593,1	0,7	2,3	6,8	1,5
Arts, spectacles et activités récréatives	89,2	85,0	32,0	206,1	4,6	8,7	4,9	6,3
Autres activités de services	48,7	241,9	87,8	378,4	-2,8	11,3	4,2	7,6
Ensemble	1 182,9	1 904,8	2 667,5	5 755,2	-0,4	6,5	4,6	4,1

Note : Niveau d'agrégation A21 de la NAF rév.2, sauf pour l'industrie qui est en A10.

Lecture : En 2023, 1 182 900 entreprises individuelles classiques sont actives. Ce chiffre est en baisse de 0,4 % par rapport à 2022.

Champ : France, entreprises productives et marchandes dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE).

d'entreprises individuelles classiques, pour -0,7 point. Un tiers de cette baisse est dû aux activités de ventes à domicile dont le stock diminue de 2 700 entreprises (-8,5 %). L'autre partie provient de la baisse cumulée du commerce de détail dans de nombreux secteurs (alimentaire, pharmaceutique, habillement, etc.).

Au contraire, l'industrie est en hausse de 8,3 %, s'élevant à 48 700 entreprises individuelles classiques. Ce secteur contribue à l'évolution des entreprises individuelles classiques à hauteur de 0,3 point. Cette hausse s'explique complètement par la production d'électricité qui augmente de 31 % pour atteindre 21 900 entreprises. Ce secteur comprend la production d'énergie renouvelable, notamment par panneaux photovoltaïques. Néanmoins, les activités de boulangerie et boulangerie-pâtisserie, qui baissent de 11 %, atténuent cette augmentation.

Micro-entrepreneurs : une hausse portée par les services

En 2023, on dénombre 1,9 million de micro-entrepreneurs économiquement actifs (+6,5 % après +7,0 % en 2022). La hausse des micro-entrepreneurs en 2023 contribue à la hausse du stock total à hauteur de 2,1 points.

Le nombre de micro-entrepreneurs augmente de 11,3 % et s'établit à 240 000 dans les autres activités de services (réparation de biens personnels et autres services aux personnes). C'est la plus faible hausse depuis 2017 : il a en effet augmenté de 17 % par an en moyenne entre 2017 et 2022. Ce secteur est tout de même le principal contributeur à la hausse

► Encadré - Qui sont les micro-entrepreneurs ? Photographie d'une population aux activités hétérogènes

Les micro-entrepreneurs représentent en 2023 un tiers des entreprises économiquement actives en France. Ils sont présents dans pratiquement tous les secteurs d'activités : certaines activités réglementées leur sont interdites, comme infirmier ou médecin, et d'autres sont peu compatibles avec ce statut en raison des limites de chiffre d'affaires ou du fait que l'on ne puisse pas déduire de charges du chiffre d'affaires (activités immobilières, financières ou hébergement-restauration).

Les activités les plus communes sont les activités de conseil (7,7 % des micro-entrepreneurs) et de soutien administratif et logistique (secrétariat, ménage : 6,9 %). L'usage des plateformes numériques est peu répandu dans ces activités, mais elles reposent souvent sur un nombre limité de clients ([source Sine](#)) : moins de 10 pour 85 % d'entre eux, voire un ou deux (pour 55 %). Les activités de services aux personnes (soins de beauté, coiffure, médecine non conventionnelle) représentent elles aussi un nombre élevé de micro-entrepreneurs (14,9 %), ainsi que les activités de formation ou enseignement (7,8 %) ou de commerce en ligne (3,9 %).

Les micro-entrepreneurs exerçant dans le secteur des transports et de l'entreposage (livraison de colis ou de repas à domicile, convoyage de véhicules ou voitures de transport avec chauffeur, etc.) représentent seulement 4,7 % des micro-entrepreneurs. Ces activités ont un impact marqué sur les statistiques de créations administratives d'entreprises : ce secteur représente 10,6 % des immatriculations de micro-entrepreneur en 2023 [[Hofstetter, 2024](#)]. Néanmoins, cet impact est plus limité sur le nombre d'entreprises actives en raison d'une faible part de créations donnant lieu à une activité économique [[Lejas, 2026](#)], et d'un fort **taux de cessation** (taux moyen de 33 % entre 2014 et 2022 ; [Morello, 2025](#)).

Parmi les micro-entrepreneurs immatriculés en 2022, 65 % n'auraient pas créé leur entreprise sans l'existence de ce régime [[Becquet, Richet, 2024](#)]. Cette part dépend peu du secteur d'activité : elle varie entre 55 % et 70 %. Un entrepreneur individuel ne peut exercer sous ce régime que si son chiffre d'affaires est inférieur à certains seuils. En 2018, ces seuils ont été multipliés par deux, permettant en théorie à une population nouvelle d'y entrer. En pratique, cela n'est pas souvent le cas : seuls 6 % des micro-entrepreneurs ont un chiffre d'affaires supérieur aux anciens seuils, qui correspondaient aux seuils permettant d'avoir la franchise de TVA. Cela n'explique donc que partiellement la multiplication par deux du nombre de micro-entrepreneurs actifs entre 2017 et 2023.

des micro-entrepreneurs en 2023, pour 1,4 point. Les « activités d'autres services personnels non compris ailleurs », en hausse de 14,9 % cette année, expliquent deux tiers de la hausse de ce secteur : ces dernières couvrent un large panel d'activités, telles que des soins et pratiques de bien-être non conventionnels, des coachs ou des services de tatouage. Les activités de soins de beauté contribuent de leur côté pour un cinquième de la hausse du secteur.

Les activités de services administratifs et de soutien, en hausse de 17,5 %, comptent 160 000 micro-entrepreneurs en 2023 et sont le deuxième contributeur à la hausse du nombre de micro-entrepreneurs en 2023, pour 1,3 point. Ce secteur augmente aussi en continu depuis 2017, de +18,6 % par an en moyenne, cela s'explique pour moitié par le développement d'activités de ménage courant des bâtiments, et pour un quart par des activités de secrétariat.

► 3. Taux de survie des entreprises à 3, 5 ou 9 ans en fonction de l'année

en %

Année	Catégorie d'entreprises	Effectif (en milliers)	Part dans l'effectif total	Taux de survie à 3 ans	Taux de survie à 5 ans	Taux de survie à 9 ans
2014	Entreprises individuelles classiques	1 286,6	33,2	77,1	66,1	49,8
	Micro-entrepreneurs	719,7	18,6	57,1	46,8	32,6
	Sociétés	1 872,5	48,3	80,3	70,5	57,8
	Ensemble	3 878,7	100,0	74,9	64,6	50,4
2018	Entreprises individuelles classiques	1 216,8	27,5	79,2	68,5	///
	Micro-entrepreneurs	1 088,0	24,6	59,4	48,2	///
	Sociétés	2 125,5	48,0	81,8	73,0	///
	Ensemble	4 430,3	100,0	75,6	65,6	///
2020	Entreprises individuelles classiques	1 194,8	24,5	78,8	///	///
	Micro-entrepreneurs	1 401,6	28,7	60,1	///	///
	Sociétés	2 282,3	46,8	82,7	///	///
	Ensemble	4 878,7	100,0	75,3	///	///

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Lecture : Les sociétés actives en 2014 l'étaient encore 3 ans après dans 80,3 % des cas.

Champ : France, entreprises productives et marchandes dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE).

À l'inverse, le secteur des transports et de l'entreposage est le seul secteur en baisse en 2023, il contribue pour -0,2 point au total. Cela vient des autres activités de poste et de courrier, qui baissent de 10,5 %. Elles incluent des activités telles que les services de livraisons de repas ou la livraison de petits colis et représentent plus de deux tiers des micro-entrepreneurs du secteur des transports. Au contraire, les transports de voyageurs par taxis (incluant les VTC) ont augmenté de 13,4 %.

Les sociétés : une croissance portée par le conseil et la finance

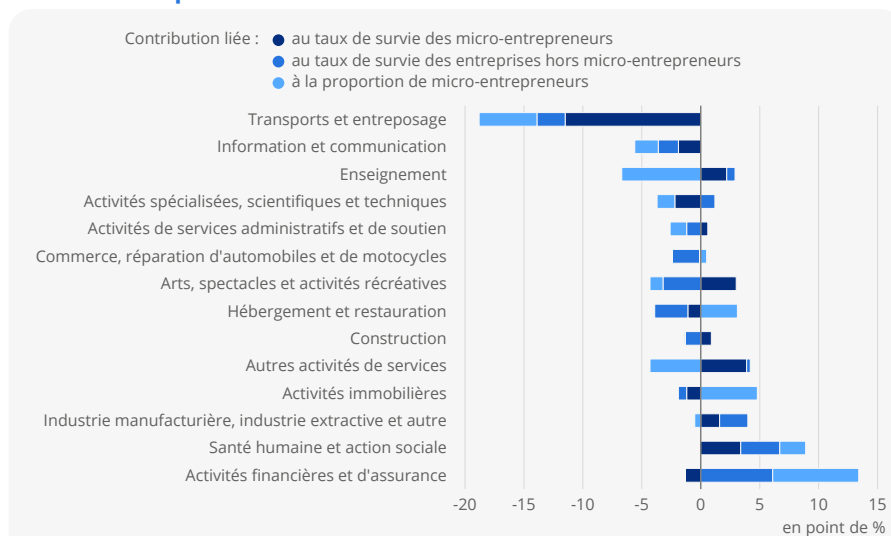
Le nombre de sociétés économiquement actives s'élève à 2,7 millions en 2023, soit une hausse de 4,6 % par rapport à 2022 (après +5,6 % l'an passé). La hausse des sociétés contribue à la hausse du stock total d'entreprises de 2,1 points.

En 2023, le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques compte 370 000 sociétés, soit 6,6 % de plus qu'en 2022, poursuivant sa tendance passée. Ce secteur est le principal contributeur à la hausse du nombre de sociétés cette année, à hauteur de 0,9 point. Il est porté d'une part par les activités des sièges sociaux, en hausse de 19,1 %, mais surtout par les activités de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, qui augmentent de 7,1 % en 2023.

Le secteur des activités financières et d'assurance, avec 250 000 sociétés économiquement actives, contribue à la hausse à hauteur de 0,7 point, en lien avec des sociétés de gestion de fond.

Par ailleurs, le nombre de sociétés dans les services administratifs et de soutien croît de 6,6 %, expliquant 0,4 point de la hausse du nombre de sociétés. Ce secteur est porté par les services administratifs combinés de bureau (notamment les activités de secrétariat ; +22,8 %), ainsi que par la location et location-bail d'équipement

► 4. Décomposition de l'écart à la moyenne du taux de survie à 3 ans des entreprises en 2020



Note : Le calcul des contributions utilise une formule de décomposition de différence entre moyennes pondérées présentée dans [Berthier, 2002](#).

Lecture : Les entreprises actives en 2020 dans le secteur de l'enseignement ont un taux de survie à 3 ans inférieur à la moyenne de l'ensemble des secteurs de 3,9 points. Cet écart vient d'une part plus élevée de micro-entrepreneurs, population au taux de survie faible, dans ce secteur que la moyenne nationale (-6,7 points). Cela est partiellement compensé par un taux de survie des micro-entrepreneurs plus élevé que le taux de survie de cette population tous secteurs confondus (+2,2 points). Le taux de survie des entreprises hors micro-entrepreneurs ne joue que marginalement dans ce secteur (+0,7 point).

Champ : France, entreprises productives et marchandes dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE).

(+9,7 %). Cette dernière progresse en raison du [dispositif Girardin](#), qui permet une défiscalisation en cas d'investissement dans les DROM, utilisé par certaines entreprises pour proposer de l'optimisation fiscale. Ces sociétés représentent 60 % du nombre de sociétés et de la hausse dans le secteur de la location.

Une entreprise active sur deux en 2014 l'est encore en 2023

Parmi les entreprises économiquement actives en France en 2014, la moitié l'est restée tous les ans jusqu'en 2023 ► [figure 3](#). Ce chiffre est sous-estimé : il ne prend en compte ni les entreprises actives en 2014, toujours actives en 2023

mais sous une autre forme, suite à une restructuration ou une reprise, ni les [entreprises individuelles](#) converties en sociétés. Le [taux de survie](#) à 9 ans est le plus élevé pour les sociétés, où il atteint presque 60 %, il est d'un tiers seulement pour les micro-entrepreneurs. Parmi les micro-entrepreneurs actifs en 2014 et ayant été actifs en continu jusqu'en 2023, 92,6 % ont gardé leur statut jusqu'en 2023, tandis que 7,4 % sont passés sous le statut d'entreprises individuelles classiques.

Sur des horizons plus proches, le taux de survie à 3 ans est relativement stable entre 2014 et 2020, autour de 75 %. La légère hausse du taux de survie des sociétés a compensé la hausse du poids des micro-entrepreneurs.

Les entreprises de la santé et de la finance sont les plus stables

Les disparités de taux de survie à 3 ans entre secteurs s'expliquent au premier lieu par la part des micro-entrepreneurs dans chaque secteur : ceux-ci ont en effet en moyenne un taux de survie de 20 points inférieurs aux autres types d'entreprises (60,1 % contre 81,4 %). Le second facteur explicatif est les différences de taux de survie, parmi les micro-entrepreneurs, entre les secteurs. Les sociétés et entrepreneurs individuels ont des taux de survie plus similaires au travers de l'économie.

Les entreprises du secteur du transport ont le taux de survie à 3 ans le plus faible en 2020, de 18,9 points inférieurs à la moyenne : cela s'explique pour un quart par le nombre élevé de micro-entrepreneurs dans ce secteur, et pour deux tiers par un taux de survie particulièrement faible de ces derniers, inférieur à la moyenne nationale (27,8 % contre 60,1 %) ► **figure 4**. Au contraire, les entreprises des secteurs de la santé humaine et de l'action sociale, et celles des activités financières ont les taux de survie à 3 ans les plus élevés, supérieurs de 9 à 12 points à la moyenne nationale. Une plus faible

proportion de micro-entrepreneur et des entreprises hors micro-entrepreneurs ayant une plus grande longévité que la moyenne expliquent cela.

Le taux de survie à 3 ans est stable entre 2014 et 2020 pour tous les secteurs, sauf le secteur des transports et entreposage. Dans ce secteur, ce taux passe de 76 % à 56 %, en lien avec l'essor des micro-entrepreneurs lié au développement de plateformes numériques de mise en relation. Ces activités se sont fortement développées à partir de 2017. ●

Wistan Pomel, Fanch Morvan (Insee)

► Méthodes

En pratique, plusieurs sources sont mobilisées pour détecter l'activité économique d'une unité légale. [Flores](#) permet de savoir si elle a employé des salariés, les déclarations fiscales et de TVA si elle a eu un chiffre d'affaires non nul, et le répertoire [Lifi](#) si elle détient une autre unité légale.

Entre 2022 et 2023, un changement de méthode a pris place dans le calcul d'activité des entrepreneurs individuels. L'évolution du nombre d'entreprises en 2023 est de 4,2 % avec la nouvelle méthode. Le nombre d'entreprises baisse de 15 000 entreprises suite au changement de méthode, principalement dans le secteur des arts et spectacle. Dans cette publication, nous avons calculé et commenté des chiffres « à méthode constante » afin d'avoir des évolutions interprétables. Ainsi, sur l'année 2023, des différences peuvent apparaître par rapport aux jeux de données mis à disposition par ailleurs. Des séries réropolées avec la nouvelle méthode de calcul seront mises à disposition à l'occasion du changement de nomenclature en 2027.

► Définitions

L'**unité légale** est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être : une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ; une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique. Par raccourci, dans cette publication, les unités légales sont désignées par le mot « entreprises ».

Une unité légale est considérée comme ayant été **économiquement active** pendant la période de référence si, au cours de ladite période, elle a soit réalisé un chiffre d'affaires net positif, soit produit des extrants (production pas encore vendue), soit employé des salariés, soit effectué des investissements.

La **cessation économique** désigne une unité légale ayant une activité économique sur l'année considérée, mais pas sur les deux années suivantes. Le terme **désactivation** désigne une unité légale ayant une activité économique l'année considérée, mais pas l'année suivante, puis à nouveau deux ans après. Symétriquement, il y a **création économique** si une entreprise a une activité donnée sur une année, après deux années sans activité. Le **taux de cessation** est égal au ratio entre les cessations économiques et le stock d'unités légales économiquement actives sur cette année.

Une **entrée** est une entreprise active économiquement l'année considérée mais qui ne l'était pas l'année précédente. Symétriquement, une **sortie** est une entreprise active économiquement l'année considérée mais qui ne l'est plus l'année suivante. Le **taux d'entrée** est égal au ratio entre les entrées d'une année et le stock d'unités légales économiquement actives de l'année précédente. Le **taux de sortie** est égal au ratio entre les sorties et le stock d'unités légales économiquement actives sur cette année.

Un **micro-entrepreneur** bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusqu'en 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les seuils de chiffre d'affaires permettant l'accès au régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social sont de 188 700 euros pour les activités de vente de marchandises, d'objets, d'aliments à emporter ou à consommer sur place, ou de fourniture de logement, et de 77 700 euros pour une activité de prestations de services ou une profession libérale.

Une **société** est une entité dotée d'une personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand : produire des biens ou des services pour le marché (source de profit ou d'autres gains financiers pour ses propriétaires). Elle est la propriété collective de ses actionnaires qui désignent les administrateurs responsables de sa direction générale.

Une **entreprise individuelle** est une entreprise en nom propre ou en nom personnel. L'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les **entreprises individuelles classiques** désignent les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs.

Le **taux de survie** à 3 ans sur une année donnée est défini comme la part des entreprises encore actives trois ans plus tard, parmi celles actives sur cette année. On définit de même le taux de survie à 5 ou 9 ans.

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Sources

Les statistiques sur le nombre d'entreprises proviennent du [Système d'information sur la démographie d'entreprises \(SIDE\)](#), qui remplace le répertoire des entreprises et des établissements (REE). Ce système d'information est alimenté à partir de données issues de [Sirene](#) et enrichi d'éléments provenant du répertoire statistique [Sirus](#). L'étude porte sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles, incluant les activités financières. La décomposition en secteurs d'activité s'appuie, pour l'essentiel, sur le niveau A21 ou APE de la [nomenclature d'activités française révision 2](#) (NAF rév.2, 2008).

► Pour en savoir plus

- [Lejas J.](#), « [Les créations d'entreprises poursuivent leur hausse](#) », Insee Première n° 2092, janvier 2026.
- [Morello E., Morvan F.](#), « [Combien d'entreprises sont réellement actives en France ?](#) », le Blog de l'Insee, octobre 2025.
- [Morello E.](#), « [Entre 2014 et 2022, une augmentation de 42 % du nombre d'entreprises économiquement actives](#) », Insee Première n° 2045, avril 2025.
- [Morello E., Plouhinec C.](#), « [Démographie structurelle des entreprises et des établissements](#) », Documents de travail n° 2024-25, Insee, décembre 2024.
- [Becquet C., Richet D.](#), « [Huit créateurs d'entreprise sur dix fondent une entreprise pour la première fois](#) », Insee Première n° 2007, juillet 2024.
- [Hofstetter É.](#), « [Léger repli des créations d'entreprises en 2023](#) », Insee Première n° 1984, février 2024.
- [Berthier J.-P.](#), « [Réflexions sur les différentes notions de volume dans les comptes nationaux : comptes aux prix d'une année fixe ou aux prix de l'année précédente, séries chaînées](#) », Document de travail de la DESE n° G2002/08, pp.12-16, juin 2002.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Maquette :
L. Lamy-Verdin,
M. Gazaix

Code Sage : IP262097
ISSN 0997-6252
© Insee 2026

Directeur de la publication :
Fabrice Lenghart

Rédaction :
F. Lucas

[@insee.fr](https://insee.fr)
www.insee.fr

Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur



Insee